# L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME III. WINNIPEG, MAN., 5 JUILLET 1900. NUMERO 22



## L'ECHO DE MANITOBA

*Imprimé par A. GAUVIN.*

Toutes communications devront être adressées

Boite 1309. - - - WINNIPEG, MAN.

L'administration n'est pas responsable de articles ou correspondances dûment signés.

## ABONNEMENTS.

Canada et Etats-Unis ............... $1.00
Europe (compris le port) ............... 2.50

*Strictement payable d'avance.*

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne ............... 12c
Chaque insertion subsequente ............... 8c

N. B.—Les annonces de naissances, mariage sépultures seront insérées au taux de 5 chaque.


## LA GUERRE

Si l'on ne lisait que les dépêches publiées par la presse associée, et que seules, reproduisent là plupart desjournaux anglais, on serait tenté de croiré que tout est pour le mieux au Transvaal.

Or c'est justement le contraire; la situation bien loin de s'améliorer, empire chaque jour.

Lorsque plus tard on écrira l'histoire vraie de la campagne du Transvaal, l'on restera confondu de l'ignorance dans laquelle le War-office s'est plu à laisser la population. On arretant les mauvaises nouvelles, ou on les transforme. Il est facile cependant de voir par les bribes échappées aux censeurs quelle est la gravité de la situation.

Le général Botha est a portée de canons de Prétoria qu'il menace par le Nord Est. Le général Hamilton a livré bataille trois jours durant aux Bœrs, qui d'après la version anglaise auraient finalement retraité. Mais il y à dix jours déjà, les Anglais ont livré une autre bataille de trois jours sur ces mêmes positionsoù vient de lutter Hamilton, et on annoncait aussi la retraite des Bœrs, qui cependant se trouvent aujourd'hui encore sur place, puis qu'il a fallu les y attaquer. On peut juger par là de la verécité de ces dépêches.

D'ailleurs, on sait la verité sur le combat d'il y a 10 jours; le général Hamilton et la cavalerie de French ont failli être anéanties, et lorsque les Bœrs ont cessé le combat, les troupes anglaises dépourvues de munitions etaient presque à leur merci.

Le général Robert annonce lui même que ses communications au nord de Kroonstadt sont continuellement coupées par les Bœrs de l'Orange et il lui va falloir redescendre dans l'Orange pour disperser ses adversaires.

D'autre part Buller est fortement ménacé sur ses deux flancs.

Le plan des Bœrs est bien celui que nous soupçonnions il y à deux semaines. Ils ont pour but d'attirer le plus de troupes Anglaises possibles dans le Transvaal, afin de les isoler et de les cerner. La facilité avec laquelle ils ont laissé passer Robert et ensuite Buller était une sure indication.

Botha et de Wet ont fractionné leurs troupes en petits détachements qui opérent séparement et rendent presqu'impossible toute action décisive de la part des Anglais.

Evidemment, les Bœrs font entrer en ligne de compte dans leurs provisions, les embarras crées en Chine. Il sera impossible a l'Angleterre d'envoyer aucuns nouveaux renforts dans l'Afrique du Sud et les Bœrs comptent sur le climat et les fatigues incessantes d'une lutte harcelante pour décimer leurs adversaires.

Les contingents Canadiens ont été fort éprouvés ces derniers temps. Un escadron des Mounted Canadiens a failli être aneanti à Sand River.

Une autre nouvelle, cachée soigneusement par le War-Office annonce que le 4 de juin un convoi de 50 voitures escorté par des Highlandais a été capturé par les Bœrs.

## En Chine

La situation en Chine est telle qu'on peut s'attendre aux plus graves évênements. Il est bien vrai que les forces alliées sont parvenues à s'emparer du Tien-Tsin et de là à pousser au secours de l'amiral Seymour cerné par les Boxers entre Tien-Tsin et Pekin, mais ces succès partiels ont été chèrement achetés et n'ont que peu d'influence sur la situation.

On annonce officiellement que l'ambassadeur d'Allemagne à Pekin a été massacré avec le personnel de l'ambassade.

Il est à craindre que les autres ambassades ne subissent un sort semblable.

De plus, la révolte parait gagner les provinces du Sud et s'étendre aux ports libres ou la population Européenne est la plus considérable.

Il semble bien évident aujourd'hui que les forces impériales font cause commune avec les Boxers pour s'opposer à l'invasion étrangère.

Toutes les nations Européennes se sont empressées d'envoyer des secours.

La Russie à 117 officiers et 5,187 hommes; l'Angleterre 184 officiers et 1700 hommes, l'Allemagne 1300 hommes, la France 387, l'Amérique 329; le Japon 3709. L'artillerie totale est de 53 canons de campagne et 36 mitrailleuses.

D'ici peu, ces forces doivent être considérablement accrues.

A présent comment va se comporter le fameux concert Européen? nul ne le sait. Déjà les journaux anglais se plaignent de la barberie des Russes.

Il est tout probable que la Russie qui depuis longtemps se prépare en vue de cette éventualité et qui a des troupes considérables de massées à peu de distance va chercher à agir isolément

Si la révolte gagne le Sud, la France sera obligée de défendre ses frontières du Tonkin.

C'est un terrible inconnu qui se pose là devant l'Europe et nul ne sait ce qui en sortira.

## Le Congres de St. Boniface

L'œuvre du congrès s'est bornée à la formation d'une association provinciale de la St. Jean-Baptiste, et à l'adoption d'une constitution pour cette association.

En réalité, c'est beaucoup, si l'on sait tirer efficacement parti des bases jettées la semaine dernière, et nous avons tout lieu de croire que sous l'habile direction de son bureau actuel, l'association provinciale ne tardera pas à faire fructifier l'œuvre.

Président, l'Hon Juge Prud'homme; Vice President, l'Hon. Juge Prendergast et M. Baril de St. Pierre; Secrétaire, M. Roger Goulet; Assistant Secrétaire, M. Larivière, fils; Trésorier, M. Lecomte; Conseillers, Messieurs Sénécal, Couture, Fréchette Lagimodière et Mager.

Mgr Langevin est de par la constitution, Président d'honneur de la Société.

Avant de se séparer le Congrès à adopté à l'unanimité la motion suivante proposée par M. S. A. D. Bertrand et secondé par M. Baril.

Attendu que la question des écoles est entrée dans une phase meilleure, mais qu'elle n'est pas encore réglée d'une manière satisfaisante pour la minorité catholique.

Attendu que les catholiques de Winnipeg n'ont obtenu aucun soulagement à leur situation pénible depuis 1890;

Les membres de ce congrès sont d'avis qu'il est de leur devoir en cette circonstance d'affirmer de nouveau leur détermination de continuer à réclamer les droits scolaires, garantis par la constitution à la minorité catholique de Manitoba, suivant, la direction donnée par l'Immortelle Encyclique "Affari Vos" et désirent exprimer à sa Grandeur Mgr. Langevin, Archevêque de St. Boniface leur adhésion complète à la direction sage et modérée qu'il a donnée à la population catholique sur cette question si importante.

## Nouvelles de St. Claude

Le 1er Juillet 1900.

La pluie est enfin arrivée! elle a été la bienvenue.

Le 17 juin a eu lieu la procession de la Fête Dieu et la célébration de la fête patronale, un reposoir érigé par la famille Bonnet a reçu la visite de l'Homme Dieu.

Après la procession eut lieu un diner sous les arbres qui entourent le presbytère.

Remarqué à la table d'honneur au côté faisant face à notre bon curé Messieurs James Riddell M. P. P., A. H. Bonnet conseiller, G. T. Trémorin J. de l'aix Rév Père A. Chalumeau.

Le nouvel harmonium s'est fait entendre ce jour là pour la première fois. Deux beaux sermons ont été donnes, l'un à la Messe l'autre aux vêpres par le Rév. P. Dom Claude. En deux mots; bonne et belle journée.

Le 24 juin seconde procession de la Fête Dieu, un élégant reposoir avait été fait par Mesdames Bernier et Trémorin, elles ont montré qu'elles ne comptent pas avec la peine lorsqu'il s'agit de la gloire de Dieu.

Une neuvaine qui a commencé dimanche soir et se terminera demain pour obtenir une température favorable aux fruits de la terre à été très suivis.

Le R. P. Dom Claude était absent Dimanche dernier, il était allé à Fannystelle, prêcher à l'occasion de la St. Jean-Baptiste: il doit encore s'absenter cette semaine pour prêcher à St. Alphonse.

La fête nationale française du 14 Juillet s'annonce très bien, bon nombre de souscriptions ont déjà été collectées, le comité d'organisation a croyons nous, l'occasion d'être dédomagé de sont dévouement. Il semblerait que l'on a enfin compris que cette fête est la fête de la nation française, sans distinction d'opinion politique, que le seul but que l'on se propose d'atteindre est d'oublier, en présence de la Patrie, toutes les division, les haines de partis ou autres.

En effet est-ce trop d'un jour par année pour songer aux malheurs et aux gloires de notre beau pays de France? sous l'égigde du noble drapeau tricolore à l'ombre duquel tant de héros ont combatu et ont succombé ainsi qu'a tous ces vaillants.

Allons compatriotes et vous tous qui êtez fier de votre origine venez rehausser par votre présence notre manifestation du 14 juillet prochain. Tous ensemble nous retremperons notre courage et notre patriotisme et rendus plus forts par cette union nous formerons les vœnx de vivre et de mourir en aimant notre Patrie.

UN ST. CLAUDIEN.

## CORRESPONDANCE

ROYAL

Les examens ont eu lien dans notre école mercredi. Grand nombre de parents et amis étaient présents. Les commissaires ont constatés que de grands progrès avaient été faits dans toutes les branches de l'enseignement.

Notre instituteur est parti samedi pour Winnipeg, où il va prendre part aux examens professionels des instituteurs.

## La fete du 14 Juillet

Les membres de la Société "La Gauloise" ont decidé de célebrer cette année la fête du 14 juillet.

Afin de donner plus d'éclat à cette fête ils ont résolu de faire coincider cette célébration avec l'assemblée annuelle prévue par les statuts pour l'élection des officiers, et en conséquence ont fixé au jeudi 26 jeuillet la date de la célébration.

Comme ce sera justement pendant la semaine de l'exposition il y a tout lieu d'espérer qu'un grand nombre de français prendront part à la fête. Tous sont cordialement invités à y assister.

## Terrible Incendie

Un affreux sinistre à jetté la consternation à New York. Samedi dernier dans l'après-midi, le feu à pris dans les balles de coton sur le quai de la Cie North German Lloyd à New York.

En un instant le feu s'est communiqué à trois des steamers amarrés au quai.

Deux cents personnes, passagers, visiteurs et équipages surpris par les flammes qui leur coupaient la retraite, ont été victimes de l'inendie.

Les bateaux de secours n'ont pu approcher tant était grande la chaleur.

Les pertes matérielles sont considérables. Trois des plus beaux navires de la Cie ont été brulés, le quai détruit avec les marchandises en entrepôt. Le Kaiser Wilhem n'a échappé que par miracle et avec des avaries sérieuses.

## Obituaire

Dans la journée du 18 Mai dernier, Dieu se penchant vers terre lui demanda sacrifice d'une de ses plus tendres et belles fleurs pour orner son paradis; et de sa main paternelle, il cueillit en souriant cette fleur dont le parfum si doux était les délices de ceux qui l'entouraient Oui, le 18 Mai, Dieu ravit à l'affection des siens Emma E. Goulet, jeune fille entourée et chérie de ceux qui la connaissaient. Elle était âgée de 19 ans et était la consolation de ses parents. Possédant les rares qualités, que Dieu repand sur ses prédestinées, elle semble être jeune sur la terre que pour nous faire comprendre la vanité, le néant de tout ce qu'on rapporte pas à Dieu

La défunte était l'enfant de Maxime Goulet ex-ministre de l'Agriculture et actuellement instituteur à Dog Creek Elle n'était revenue que depuis trois mois de Q'Appelle où elle avait demeurée quelques temps avec sa tante la Révérende Sr. Goulet.

Elle n'est plus ici bas, mais la pensée du ciel, nous dégage de cet ennui de l'âme pour nous donner cette paix si douce que l'espérance dépose dans l'âme des fidèles.

R. I. P.

## Renseignement sur la Chine

De quelles forces dispose la Chine pour lutter contre les Puissance? Quelles sont ses ressources pour lutter contre les nations civilisées?

Population, 400,000,000.

Revenu annvel. $75,000,000.

Revenu reçu perçu par les fonctionnaires publics, $375,000,000.

Une telle population, et des revenus aussi considérables, ne seraient-ils pas suffisants pour faire trembler les puissances alliées? Au contraire, voyons ce dont peut disposer la Chine sur terre et sur mer:

SA MARINE

6 croiseurs jaugeant 5,500 tonnes chacun.

3 croiseurs jaugeant 3,400 tonnes chacun.

1 croiseur jaugeant 1,800 tonnes chacun.

1 torpilleur.

1 canonnière.

2 croiseurs blindés de 4,800 tonnes.

4 vieilles canonnières de 400 tonnes.

4 torpilleurs modernes.

Aucun de ces navires n'est convenablement armé ou équipé. Dans tout son empire, la Chine n'a qu'un port où elle puisse réparer ses navires, et ce port ne peut donner accès qu'à un navire de 3,000 tonnes.

C'est avec cette marine insignifiante que la Chine doit défendre ses côtes qui ont une étendue de 4,000 milles. Six de ces croiseurs sont actuellement enfermés dans le golfe de Petchi-li.

La Chine ne peut donc rien attendre de sa marine.

Voyons ce que son armée peut lui offrir pour sa défense?

# L'Echo de Manitoba

Jeudi, 5 Juillet 1900.

M. D'HELLENCOURT,
Rédacteur et directeur.

Boite 1309, Winnipeg, Man.


## Vaines et odieuses menaces

La présence de Messieurs Bourassa et Tardivel aux fêtes qui ont si glorieusement marqué la célébration de la St Jean-Baptiste à St. Boniface, a fourni au Morning Telegram de Winnipeg l'occasion d'un nouvel accès de ce fanatisme dont ils nous a déjà donné tant de preuves.

Le contraire nous eut étonné; l'organe conservateur ne perd jamais une occasion d'attiser les passions, pourvu qu'il espère les faire servir aux intérêts de son parti.

Ce sont là désormais, semble-t-il, les traditions fondamentales du parti conservateur, d'attiser les haines, de soulever les moins nobles passions, de faire appel au préjugés de races, eu un mot de remuer les vases et les limons, toute la lie des sentiments malsains, deposé par l'ignorance ou le vice au fond du cœur humain.

Manifestement ils cherchent à pêcher en eau trouble, ces pauvres conserverteurs!

Il serait ridicule et oiseux de discuter sérieusement les insinuations dont le Telegram s'est rendu coupable en cette occasion; insinuations d'ailleurs auxquelles l'auteur de l'article ne croit point lui-même et dont la seule raison d'être est d'attiser pour la plus grande gloire du parti conservateur, les braises du fanatisme qui brûle dans certaines poitrines.

Il nous suffit, de dénoncer ces basses manœuvres, de les signaler à l'opinion publique pour que les honnêtes gens, qui Dieu merci, forment l'immense majorité du peuple canadien, en fassent justice, et nous vengent.

Nous tenons cependant à protester de toutes nos forces contre l'abominable esprit de fanatisme et d'aveuglement qui se fait jour en l'article du Morning Telegram.

La première et la plus précieuse des libertés dont se puisse prévaloir un citoyen, est celle de l'opinion individuelle.

Il semble étrange qu'on soit en notre siècle obligé de rappeler cette vérité, et de la rappeler à des citoyens brittaniques si jaloux pourtant de cette prérogative, si prompts à s'énorgueillir de cette qualité.

Les Canadien-français de Manitoba ont le droit d'avoir leur opinion personnelle sur la légitimité et l'opportunité de la guerre Sud Africaine, sans pour cela être accusés de déloyauté.

Ils se peut que suivant l'affirmation de Mgr Langevin, un certain nombre de canadiens "pense tout bas, ce que d'autres ont eu le courage de dire tout haut," ils ne doivent compte à personne de leurs sentiment intimes, et si par respect pour leurs compatriotes anglais, ils s'abtiennent de manifester ces sentiments, du moins ont-ils le droit d'exiger semblable respect à leur égard.

Nous ne permettrons à qui que ce soit, et surtout aux politiciens désireux de pêcher en eau trouble de prétendre faire violence à nos sentiments, ou nous imputer à crimes nos convictions.

Les menaces, si peu dissimulées du Morning Telegram, à l'égard de la minorité Manitobaine, sont particulièrement odieuses, et de nature à faire rougir de honte tout citoyen brittanique vraisment soucieux de sa dignité, et jaloux de sa réputation.

"Les Canadiens - français de cette province (dit le journal conservateur) sont en minorité; ils réclament encore le rétablissement de certains privilèges qu'il prétendent leur appartenir Ils ne peuvent suivre une ligne de conduite plus propre à compromettre leur cause que de s'associer avec de tels hommes et de tels principes ou de permettre qu'on puisse les croire associés à eux. Rien vraisemblablement ne peut contribuer davantage à soulever un esprit de ressentiment et d'intolérance de la majorité non-française contre eux.

Nous nous faisons un autre idée de l'esprit qui anime ou doit animer des sujets anglais dans une province soumise à la constitution brittanique, et c'est parceque notre idéal est tel, que nous nous sommes fiers d'être nous même sujets britanniquss.

Nous nous refusons à admettre qu'une minorité dans une partie de l'Empire britannique, pour obtenir justice, et faire respecter ses droits, soit obligée d'abdiquer sa liberté de pensée, et soit contrainte à subir la pire des tyrannies.

L'abominable esprit qui a inspiré l'article du Telegram ne semble que trop malheureusement répandu en cette province; nous sommes payés pour le savoir; et ce n'est pas la moins étrange des contradictions, que celle de ces individus qui n'ont point assez d'invectives pour l'intolérance d'un Kruger, et qui cependant rivalisent avec l'oncle Oom, d'intolérance à l'égard des minorités.

Nous voulons croire que le nombre de ces fanatiques odieux véritables contempteurs du droit britannique, est des plus restreints, que l'immense majorité de nos compatriotés anglais désavoue de telles injustices, mais le danger est, que pour servir leurs intérêts étroits de partisans, les adeptes du Morning Telegram, organe reconnu du parti conservateur en cette Province, puissent développer ces abominables théories, entretenir de si odieux sentiments.

Les menaces du Telegram vont à l'encontre de ses intention; bien loin de nous effrayer elles ne serviront qu'a rendre plus nécessaires, l'union, la cohésion de la minorité; qui nous permetteront de défendre, envers et contre tous, les prérogatives que nous confère notre titre de citoyens britanniques.

Et nous avons confiance que dans cette lutte pour le droit, la justice et la liberté, nous serons soutenus par l'immense majorité de nos compatriotes anglais.

Seul, le parti conservateur en souffrira qui ne craint pas de se salir à de si laides besognes.

## Qui Avait Raison?

La réponse de M. H. John Macdonald aux Catholiques de Winnipeg lui demandant de porter adoucissement à leurs maux, est bien telle que la pérvoyaient tous ceux dont un aveuglement volontaire n'obscurcissait pas le jugement; c'est un refus catégorique d'agir.

"La position prise par mon parti durant les dernieres élections était que cette question ayant été réglée, ne devait plus être modifié, et ayant pris cette position, il m'est difficile de voir comment nous pourrions raisonnablement agir dans le sens que vous désirez."

Telles sont les déclarations de M. H. J. Macdonald.

Voici donc, affirmée d'une manière décisive, par M. H. J. Macdonald lui même, la position prise par le parti conservateur aux dernières élections provinciales à l'égard de la question des Ecoles, et cette position est bien celle que nous affirmions nous même, et contre laquelle nous mettions les électeurs français en garde.

Les déclarations reiterées de M. H J. Macdonald étaient assez nettes et décisives d'ailleurs pour ne laisser subsister aucun doute, et cependant "le Manitoba" et toute la horde conservatrice, nous invectivaient alors, nous agonisaient de sottises, nous accusaient de calomnier M. H. J. Macdonald!

Le doux, l'affable M. H J. Macdonald!

Et le Manitoba répétait portout qu'il se portait garant de la beinveillance du chef de l'opposition, à l'égard de la minorite!

Lorsqu'à l'assemblée électorale de St. Boniface en décembre dernier, nous disions à nos concitoyens:

"Si vous votez pour M. H. J. Macdonald et son parti qu'aurez vous?

La cohorte d'énergumenes, qui joua en cette occasion un si triste rôle, vociférait à l'unisson: —tout.

Non, vous n'aurez rien, répondions nous.

Helas! six mois ont suffi, pour prouver qui avait raison; et si parmi les manifestants d'alors, il se trouvait quelques personnes de bonne foi, combien amer aujourd'hui ne doit pas être leur regret d'avoir cru aux assurances menteuses du Manitoba!

Car il est impossible désormais d'attribuer à une simple erreur d'appréciation, la fausse position prise par le Manitoba sur cette question.

L'existence aujourd'hui connue, de la correspondance échangée dès janvier 1899 entre MM. Bernier, LaRivière et M. J. Macdonal ne permet pas de conserver cette illusion.

Sciemment et délibérement, ces deux politiciens ont dans leur organe, le Manitoba, cherché à tromper le peuple.

En se portant avec persistance, garants de la bonne volonté de M. H. J. Macdonald, lorsqu'ils savaient pertinemment le contraire, ils ont commis la plus basse des trahisons; ils ont trahi leurs frères, trahi la cause de la minorité, trahi les intérêts de cette religion, dont ils se proclament en toute occasion les champions!

Dans quelle position serions nous aujourd'hui, si écoutant la voix de ces nouveaux Judas, la minorité trompée, avait voté pour le parti conservateur?

Nous ferions belle figure en vérité en entendant M. H. J. Macdonald nous déclarer comme il vient de le faire:

"La position prise par moi sur cette question, m'interdit de faire quoiquoi ce soit pour vous."

Que pourrions nous dire, ayant voté pour lui, et par conséquent endossé la politique si clairement énoncée par lui au cours de la lutte électorale?

Combien nous sommes heureun d'avoir contribué à faire triompher le bons-sens!

Combien doit être fière la minorité, d'avoir su distinguer la bonne voie, au milieu des ténèbres volontaires dont on s'efforcait de l'aveugler!

Que pensent aujourd'hui, ceux qui au lendemain des élections, versaient des larmes si amères sur l'aveuglement la minorité catholique française?

Puisse leur silence actuel être le fruit d'un salutaire remords!

## Nous sommes bien venges

Qui ne se rappelle les invectives méprisantes dont nous abreuvait le Manitoba au cours de la lutte électorale, parceque nous recommandions à nos compatriotes de voter pour les candidats libéraux?

Avec quelle redondance et quelle emphase, le Manitoba nous traitait de "lècheurs de bottes", "de valets" et autres gracieusetés "ejusdem farinae"!

Pour les gens de la coterie Bernier-LaRivière, la minorité ne devait avoir qu'un seul objectif; satisfaire sa légitime rancune, et châtier Greenway!

Quels admirables chrétiens, quels profonds politiciens! En vérité, ces déclamations sonores mais creuses, ne nous touchaient guère, et s'émoussaient sur la cuirasse de bon sens et de sincérité, dont s'entourait notre conscience; tout au plus étions nous parfois attristés de l'aveuglement volontaire que dénotaient ces vitupérances.

Mais, si jamais nous avions pu garder quelqu'émoi de tant d'injustes violences, combien ne serions-nous pas vengés aujourd'hni, par les faits eux-mêmes, et quelle éclatante justification de notre attitude, la réponse de M. Hugh John Macdonald aux catholiques de Winnipeg, ne nous fournit-elle pas?

Chacun peut désormais, à l'éclatante lumière des faits, apprécier en toute connaissance de cause la sagesse de la politique préconisée par nous, comme aussi la viduité sonore et tapageuse de celle dont le Manitoba se faisait l'apôtre.

Et toute l'opprobe, de par les faits eux mêmes, retombe sur ceux, qui de propos délibére, par entêtement fanatique, ou partisannerie politique ont trompé, trahi, menti, en se portant garant de la bonne volonté d'un homme dont ils connaissaient sans doute possible, la mauvaise volonté absolue à l'égard de la minorité.

Mieux que ne peuvent le faire toutes les fleurs de rhétorique, l'évidence qui se dégage des évènements, marque à jamais d'un stignate ineffaçable et honteux, ceux qui hier encore prétendaient nous couvrir d'opprobres.

Nous sommes bien vengés!

## Les Faux Patriotes

Il y a partout, et toujours hélas, il y aura, des fanatiques chez qui, l'exéagration outrancière des plus nobles sentiments, dégénère en criminelles et honteuses folies.

Le patriotisme, le plus noble des sentiments qui puisse exalter l'esprit humain, la foi exceptée, n'est pas exempt de ces exagérations disgracieuses; il semble bien, au contraire, que l'élevation même du sentiment primitif, en servant d'excuse à ces esprits dévoyés, ne fait que rendre plus dangereuses et plus déréglées leurs coupable folies.

Les anglais eux-mêmes, dont la froideur et le calme apparents sont proverbials, et qui se plaisent à ridiculiser les emballements et les éxagerations des peuples latins, ne sont malheureusement pas exemps de ces mêmes erreurs.

Certains jingoes anglais écrivent aux journaux de Londres pour leur annoncer qu'immédiatement après la guerre, ils se rendront dans l'Afrique du Sud, —à Boshof,—pour détruire le monument élevé à la mémoire du colonel de Villebois-Mareuil par le général Methuen.

Ces patriotes si farouches, eussent mieux fait de partir pour l'Afrique du Sud, et d'y partager l'honneur du combat; mais leur ardent patriotisme ne va pas sans doute jusquà s'exprimer par le sacrifice de leurs égoismes; ils réservent leurs énergies, pour violer les tombes.

C'est une besogne moins dangereuse que de faire face aux vivants.

## Une Lecon

"A quelque chose malheur est bon," dit le proverbe; puissions nous ne pas faire mentir le dicton et tirer quelque profit des évènements actuels.

Nous aimons à croire, qu'il existe un grand nombre d'hommes de bonne foi et sincères dans le rangs du parti conservateur francais au Manitoba, d'hommes dont l'unique souci est le triomphe des intérets de la minorité.

A ceux là nous dirons:

Restez conservateurs, si c'est votre idée, mais, pour Dieu, fermez vos oreilles aux conseils des Bernier, des La Rivière, de ces hommes néfastes, qui vous trompent, qui vous trahissent.

Apprenez, à les juger par leurs œuvres; l'évidence des faits est assez grande pour vous convaincre.

Retirez leur une confiance qu'ils ont capté par de trompeuses déclamations, et qu'ils n'ont jamais merité.

A cette condition seule nous pourrons expérer faire l'union dans l'intérêt de la minorité.

## M. Rochon

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs la nomination de M. Telesphore Rochon comme inspecteur des écoles bi-lingues, élementaires d'Ontario.

Il exercera dans les comtés de Prescott et Russell, et districts nord d'Ontario.

Il entrera en fonction le 1er Septembre.

## Extrait du discours de l'hon. Juge Prud'homme sur la Vitalite de la race Canadienne-Francaise

Jetons maintenant un regard retrospectif sur cette immense contrée de l'Ouest qui nous est particulièrement chère. Pendant que se passaient ces événements dans ce qu'est pour nous, Canadiens de Manitoba, la mère patrie, plusieurs missionnaires et voyageurs remontaient le cours de nos grands lacs et commençaient à ouvrir la route de l'Ouest. Nos grands découvreurs étaient des hommes profondément religieux. C'est ainsi que Nicolet, Desgroseillers, Jolliet, Hertel, Marsolet, Brulé et Godfray qui furent les premiers à visiter les pays d'en Haut, aidèrent les missionnaires comme catéchistes. On retrouve leurs noms dans les archives de cette époque, comme parrains banals, des sauvages qu'ils avaient le plus souvent preparés au baptême par des cours d'instruction de plusieurs mois. La plupart des interprètes étaient des hommes fort distingués qui parlaient le latin, le français, l'anglais, le hollandais et l'algonquin. C'étaiet des jeunes gens de moins de 20 ans qui sortaient de la Normandie. On les vit conduire les Pères Jésuites, jusqu'au lac Supérieur, parmi les tribus où le plus souvent ils avaient déjà instruit les chefs et baptisé les enfants

Plus tard, fatigués de la vie des bois, voulant s'occuper de leur salut éternel, ils renonçaient à leurs courses si pénibles qui avaient fait le charme de leur jeunesse, se mariaient et fondaient des familles. C'est bien à tort que l'on a confondu parfois deux classes d'aventuriers bien distincts ; les voyageurs et les coureurs des bois. Les voyageurs, étaient des employées d'une compagnie de traite qui faisaient le commerce pour le compte de leur maître. Les courreurs des bois, au contraire agissaient pour eux-mêmes, indépendamment de tout contrôle et le plus souvent contrairement aux ordonnances qui qui défendaient aux individus isolés de s'éloigner des habitations.

Lorsque les Gouverneurs voulurent réprimer les désordres de ces aventuriers, ils décrétèrent que le commerce des fourrures ne serait permis qu'aux porteurs de licence. Or, les Gouverneurs n'en octroyèrent la plupart du temps, qu'à d'anciens officiers en retraite qu'on désignait sous le nom de "Commandeurs."

Ils paraissent avoir commencé leurs courses dès 1670. En 1681 la population Française ne s'élevait qu'à 10,250 âmes et déjà l'on comptait 800 Courreurs des bois. Il fallait à tout prix, endiguer ce torrent qui desséchait la colonie et emportait les forces vives de la Nation, vers les contrées sauvages.

Défense fut faite d'aller dans les profondeurs des bois, sous peine des galères. Le nombre des permis fut limité à vingt cinq et ils ne furent accordés qu'à des gentilhommes pauvres ou à des vieux officiers chargés d'enfants.

Il serait fastidieux de suivre ces hardis canotiers dans leurs lointaines excursions. Il suffira d'indiquer les plus célèbres d'entr'eux. Je ne ferai que les saluer en passant. Nicolet après avoir passé quelques années au lac Nipissing, atteignit les lacs Huron et Michigan et ne s'arrêta qu'à quelques jours de marche du Mississipi. Le P Marquette et Jolliet traversèrent les Illinois et descendirent le Mississipi jusqu'à 50 milles du golfe du Mexique.

Desgroseillers accompagné de son beau frère Radisson se porta vers le Nord, et descendit la rivière Albany jusqu'à la Baie James qu'il atteignit en 1663. Greysolon de La Tourette établit subséquemment le poste de Ste. Anne sur le lac Népigon afin d'attirer les sauvages qui allaient traiter aux postes Anglais de la Baie d'Hudson. C'est là que nous retrouvons LaVérandrye en 1731. C'était le poste le plus avancé à l'Ouest. Les voyageurs, effrayés sans doute des difficultés de la route et de la stérilité des immenses rochers qui ferment l'entrée de nos fertiles plaines, se dirigèrent de préférence, soit vers le sud, soit vers le nord.

Le Wisconsin et le Minnesota avaient été parcourus par bon nombre de français ainsi que les plages inhospitalières de la Baie d'Hudson, alors que la Rivière Rouge était encore TERRA IGNOTA. Il y avait près de 40 ans que les cartes indiquaient "la rivière par où l'on va aux Assiniboels à 120 lieues vers le couchant" et personne ne s'était présenté pour tenter l'aventure. Enfin, lorsque l'heure choisie par la Providence fut sonnée, LaVérandrye apparut, armé de foi, de dévouement et d'un courage invincible. C'est lui, que Dieu avait désigné pour arborer la croix dans nos prairies et pour guider les missionnaires chargés d'apporter la bonne nouvelle.

Il se mit à l'œuvre en 1731. En 1733 il se trouvait au fort St. Charles, sur le lac des Bois avec le P. Mesaiger. Ce dernier fut le premier missionnaire qui visita notre diocèse. En 1736, son neveu Dufrost de La Jemmerage mourait pendant l'hiver au fort Maurepas et le P. Aulneau était assassiné avec 21 français sur l'ile au Massacre. Ces désastres éprouvèrent douloureusement l'âme si tendre du découvreur, sans l'abattre. A la fin de Septembre 1738, le canot de LaVérandrye s'arrêtait au confluent de l'Assiniboine. Saluons en passant ce chrétien distingué dont la radieuse figure illumine d'un rayon de gloire tout l'Ouest Canadien. LaVérandrye érigea sur la rive nord de l'Assiniboine, tout près de l'endroit où ses eaux se mêlent à celles de la Rivière Rouge, un petit fort d'occasion qui ne servit dans la suite que comme poste de relai. C'est donc presqu'en face de la Cathédrale de St. Boniface que la première messe fut dite dans notre province, par le Père Coquart S. J, qui accompagnait le découvreur. Après avoir bâti le fort La Reine probablement à la fourche des rivières Souris et Assiniboine, il s'élança pendant l'hiver vers l'Ouest et se rendit jusqu'au plateau du Missouri

Obligé à son retour, de reprendre le chemin de Michillimakinac, il donna l'ordre à son fils de pousser vers l'Ouest. Le 1er Janvier 1743 le Chevalier de LaVérandrye gravissait les premiers pics des Montagnes Rocheuses.

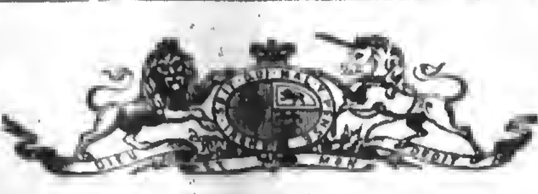
L'Ouest était découvert. LaVérandrye chargé de dettes et de gloire retourna à Montréal pour répondre à des accusations suscitées par la jalousie.

Il réussit à confondre ses délateurs Comme justice tardive il fut promu au grade de capitaine et décoré de la Croix de St. Louis. Jamais croix ne reposa sur une poitrine plus digne de la porter.

Il y a quelques années, Mgr Taché fit commencer la construction des assises sur lesquelles devait reposer plus tard la statue du découvreur de l'Ouest.

La statue de LaVérandrye projetant son ombre sur l'Académie Provencher, la première maison d'éducation établie par le premier évêque de l'Ouest, quel saisissant rapprochement ! Laissez moi espérer que l'Association St. Jean Baptiste pourra avant longtemps donner suite à la noble pensée de Mgr. Taché. Nous devons ce témoignage de notre admiration à cet illustre voyageur de notre sang, qui a eu le courage de se frayer un chemin à travers des tribus barbares et cruelles, au milieu des difficultés d'une navigation périlleuse, dans des contrées où aucun Européen





DES SOUMISSIONS Cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour l'Ecluse et la chaussée des Rapides de St. André, Rivière Rouge, Man." seront reçues à ce bureau jusqu'à lundi, le 16 juillet 1900, pour la construction d'une écluse et d'une chaussée en béton aux Rapides de St. Andre, Rivière Rouge, Province de Manitoba.

Les plans et devis pourront être vus à ce ministère, aux bureaux de M. Zéph, Malhiot, ingénieur résident à Winnipeg ; de M. H. A. Gray, ingénieur résident, édifice de la "Confederation Life," Toronto ; de M. C. Desjardins, commis des Travaux Publics, bureau de poste, Montréal ; et de Ph. Béland, commis des travaux, bureau de poste, Québec. Les formules de soumissions pourront être aussi obtenues aux bureaux precités.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être siguées par les soumissionnaires eux-mêmes ; aucune autre ne sera prise en considération.

L'entrepreneur devra se conformer aux règlements qui seront passés par le Gouverneur Général en Conseil, concernant l'accommodement, le traitement médical et la protection sanitaire pour les travaillants employés sur l'ouvrage.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, pour une somme égale à dix pour cent de son montant (10 p. c.,) et fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

JOS. R. ROY,
Secrétaire-suppléant.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 13 juin 1900.






## Branche Morris-Brandon

**A St. Paul**
**Minneapolis**
**Duluth et stations**
**Est et Sud.**

A BUTTE
HELENA
SPOKANE
SEATTLE
TACOMA
PORTLAND
CALIFORNIE
JAPON
CHINE
ALASKA
KLONDIKE
ANGLETERRE
EUROPE
AFRIQUE

Prix du transport des passages au Manitoba, 3 cent du mille. Livres de billets pour 1000 milles à $2\frac{1}{2}$ mille en vente chez tous les agents.

Le nouveau train Transcontinental, "North Cost Limited" le plus beau train de l'Amerique a été inaugurée. Deux train par jour est, et ouest.

J. T. McKENNEY, City Pas. Agt., Winnipeg. H. SWINFORD General Agent, Winnipeg.
CHS. S. FEE, et G. P. &T. A., St. Paul,

HORAIRE CONDENSÉ

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago Toronto, Montréal, Spokane, Takoma, Victoria, San Francisco..............
Départ quotidien...... 1.45 p.m
Arrivée quotidienne... 1.30 p.m

BRANCHE DU PORTAGE.

Portage La Prairie et points intermediaires..........................
Laisse chaque jour, Dim excté 4 30 p.m
Arrive Lundi Merc. et Veud, 11 59 p.m.
Arrive Mardi Jeudi et Sam, 10 35 a.m.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon ; aussi Souris River branch, Belmont to Elgin ..........................
Laisse lundi, mercredi, vendredi.... 10.45 a.m
Arrive mardi, jeudi samedi.......... 4.30 a.m

CANADIAN

## Pacific Railway co.

L'Imperial Limited

a inauguree son service le

LUNDI 11 JUIN

Correspondances directes soit assurées avec la ligne de Crow's Nest pour tous les points du district de Kootenay.

Comme avec les bateaux

**Arthabasca**
**Alberta**
ET
**Manitoba**

Partant de Fort William

**Mardi**
**Vendredi,**
ET
**Dimanche**

60 heures de Winnipeg à l'est par la voie des Grands Lacs.

Pour détails complémentaires s'adresser à l'agent le plus proche du C. P. R, ou écrire à

C. E. MCPHERSON,
Gérant du Trafic,
WINNIPEG, MAN

## Manitoba S. Eastern Ry.

HORAIRE—A partir du 11 Juin 1900.

| Mercredi Samedi | Lundi. Jeudi. | Stations. | Mardi. Vendredi | Mercredi. Samedi. |
|---|---|---|---|---|
| 8 45 | 8 45 | St. Boniface | 16 15 | 16 15 |
| 9 20 | 9 20 | Lorette | 15 40 | 15 40 |
| 9 45 | 9 45 | Dufresne | 15 20 | 15 20 |
| 10 10 | 10 10 | St. Anne | 15 | 15 |
| 10 30 | 10 30 | Steinback | 14 40 | 14 40 |
| 10 50 | 10 50 | LaBroque. | 14 | 14 |
| 11 15 | 11 15 | Marchand | 13 30 | 13 30 |
| 11 40 | 11 40 | Bedford | 13 | 13 |
| | 12 | Sandilands | 12 40 | |
| | 12 35 | Woodbridg | 11 50 | |
| | 13 2 | Summit | 11 15 | |
| | 13 55 | Vassar | 10 50 | |
| | 14 30 | Sprague | 10 26 | |
| | 15 45 | Warroad | 9 | |

Depart de Winnipeg, 8.20.
Arrivé à Winnipeg, 16,40.

THE

## Canadian Northern Railway Co.

HORAIRE—En activité depuis le 11 juin 1900

Allant au nord. Allant au sud.

| Mardi. Jeudi. Samedi. | Stations. | Vendredi. Lundi. Vendredi. |
|---|---|---|
| 1 | Gladstone | 17 00 |
| 11 | Ogilvie | 13 30 |
| 12 [illegible] | Plumas | 16 05 |
| 13 [illegible] | Glenella | 15 05 |
| 14 05 | Glencairn | 14 40 |
| 1 25 | McCreary | 14 00 |
| 15 10 | Laurier | 13 30 |
| 15 40 | Makinak | 12 55 |
| 16 15 | Ochre Riv. | 12 20 |
| 16 45 | Dauphin | 11 40 |

SECTION DE WINNIPEGOSIS

Depart de Winnipeg—Jeudi, 7 15
Arrive, Winnipegosis—Jeudi, 20 00
Depart, Winnipegosis—Lun. Ven. 8 00
Arrive, Winnipeg,—Lun. Ven. 21 20

SECTION DE SWAN RIVER,

Depart, Winnipeg—Samedi. 7 15
Arrive, Swan River—Samedi 24 00
Deaprt, Swan River—Jeu. Lun 8 15 24 00
Arrive. Dauphin—Jeu. Lun. 15 10 .10,20.

D. B. Hanna,
Superintendant

WINNIPEG.

n'avait pénétré avant lui.

Legardeur de St. Pierre, Nierville, et La Corne de St. Luc marchèrent sur les traces de La Vérandrye pendant quelques années, mais la guerre força bientôt a France à se retirer de l'Ouest. Ce ne fut qu'à la fin du dernier siècle que les Canadiens reprirent a route de l'Ouest au service des compagnies de traite Il est un fait, qui n'a pas manqué de frapper d'étonnement, les officiers upérieurs de la Baie d'Hudson t du Nord Ouest ; C'est la jusesse de coup d'œil, et la perspiacité intuitive des Découvreurs Français dans les sites choiis pour la construction des orts ou postes d'occasion. Voyons plutot.

Le fort des trois Rivières est levenu le fort William. Le fort St. Pierre se trouve à quelques rpents du fort Françis. Le fort St. Charles devint "l'Angle Nord-Ouest" qui pendant des nnées fut le terminus de la Naigation de la route Dawson ; le ort Rouge s'est transformé en a capitale de Manitoba; le Porage la Prairie s'est élevé à uelques milles plus bas que le ort des Trembles. Le fort Cumerland fut construit sur les ruies de l'ancien fort Pasgagac, nfin Calgary, occupe l'endroit ù se trouvait naguère le fort La Jontière. Cette preuve d'intelligence, de sagacité et de lair vision topographique des nôtres ne s'est pas démentie par a suite.

Les anciens colons du pays se ixèrent partout dans les vallées es plus plantureuses et les plus propres à la fois à la culture et à élevage des bestiaux. Leurs ères, après avoir battu les seniers de l'Ouest, n'ayant le plus ouvent pour abri que la voûte toilée des cieux ou un manteau e neige, après avoir dépensé la rigueur de leurs bras nerveux au ervice des compagnies de traite, e retiraient au soir de la vie, sur uelque coin de terre qui avait harmé leur vue durant leurs ongues courses C'est là, qu'enourés de leurs enfants, ces paiarches du désert, venaient ans le repos et les joies du foyer erminer une existence si agitée. C'est une erreur de croire que le roupe de l'ancienne population ient son origine d'un grand ombre de Canadien-Francais insi fixés au pays. Il est assez ertain qu'il n'y eut pas plus que 09 Canadien-Français qui ont it souche dans l'Ouest et que e chiffre doit être consideré omme le maximum. Les origines d'aucune famille Métise ne emontent audelà de 1784. Lorsue Mgr Provencher arriva à la Rivière Rouge il n'y avait encore que fort peu de familles Méisses. Le plus grand nombre es voyageurs retournèrent en Bas-Canada.

Les officiers de la Cie du Nord uest firent l'impossible pour ur persuader de se marier, afin e les garder à leur emploi, mais plupart hésitaient à le faire, arcequ'il ne voulaient point élever une famille dans un pays où e se trouvaient point de mission aires. La présence de Mgr rovencher contribua à favoriser s unions.

Il s'était écoulé environ 80 ans epuis que les premiers voyaeurs avaient épousé des femes du pays, lorsque Manitoba ntra dans la confédération et éjà cette population comptait 000 âmes. Elle était maîtresse pays. Elle en imposait aux ibus sauvages qui reconnaisient la supériorité de sa valeur. lle jouait le rôle des Spahis Afrique vis-à-vis des Arabes. ans leurs grandes chasses léendaires les anciens du pays ouvaient une nourriture abonante qui semblait inépuisable ils pouvaient également y sasfaire ce penchant irrésistible rs la vie nomade et les voyas de longs cours.

La colonisation rapide de Ouest à surpris cette race dans s vieilles habitudes. Refoulée sur ses terres, par les nouveaux venus, Dieu sait ce qu'elle a souffert de ce changement de régime.

Les bienfaits d'une civilisation avancée ne sont pas toujours sans offrir un côté de tristesse et d'amertune. Le char du progrès en avançant à broyé bien des races qui s'attardaient trop au passé et ne suivaient pas l'élan imprimé. Ce n'est pas en un jour que l'on transforme le caractère des peuples. Oeuvre des siècles, il faut la poussée constante de plusieurs générations pour déterminer une évolution dans leur mode d'existence et les habitudes de leur vie. Aussi, nous devons conserver une profonde sympathie pour les premiers représentants de l'élément Français au Nord-Ouest et leur tendre en tout temps une main fraternelle. Il ne faudrait pas s'imaginer cependant, que nos compatriotes ne furent tous que de simples canotiers, sans influence dans les compagnies de traite. Presque tous les interprètes furent pris dans nos rangs, tant à cause de leur grande facilité à parler les langues indiennes, que de la confiance et de la sympathie qu'ils avaient su inspirer aux arborigènes.

Chaboillez et Rocheblave étaient bourgeois en charge de départements importants. Lesieur, Larocque, Lamarre Cadotte, St. Germain, Bruée, Lespérance se distinguèrent comme guides ou eurent le commandement de forts considérables.

Leroux fut le premier blanc qui visita le grand lac des Esclaves et il fonda le fort Résolution. Quesnel traversa les Montages Rocheuses comme second du célèbre explorateur Fraser.

Bref, nous avons été de toutes les grandes expéditions depuis celles de Franklin, Richardson et Deason. Mais audessus de ces hommes si remarquables par la trempe de leur courage et la fertilité de leurs ressources au milieu des déserts et de la sauvagerie, s'élèvent deux nobles figures dont l'ombre plane encore audessus de nos prairies et qui dominent par leur grandeur et leur noblesse tous les hommes de l'Ouest de cette époque ; je veux parler des deux premiers évêques de ce pays Mgr Provencher et Mgr Taché. Ils ont été par leur génie créateur et leurs œuvres fécondes les Pères du Nord-Ouest dans l'Ordre de la foi et de la civilisation Chrétienne.

## Victoire Liberale.

Pour s'inspirer confiance et se rassurer, les conservateurs s'égosillent à proclamer, depuis quelque temps la défaite du parti libéral, la réaction conservatrice, etc. etc.

Or l'élection qui vient d'avoir lieu à North Renfrew dans l'Ontario, s'est terminée par le triomphe du candidat liberal M. John W. Monroe.

Pourtant, North Renfrew était précedemment représenté par un conservateur; La voila bien la fameuse réaction! mais dans le sens contraire où l'entendent les conservateurs.

En réalité, jamais le parti libéral n'a été plus fort, et plus certain du succès.

## La Province de Quebec

Nous accusons réception d'un livre fort intéressant publié sous cetitre par le département de l'Agriculture de Québec et qui renferme sous une forme des plus attrayantes, une foule de renseignements précieux sur la province de Québec.

Nous reviendrons sur cet ouvrage qui mérite mieux qu'une simple mention.



## Revue Commerciale

MARCHÉ LOCAL.

Blé.—On paie à Winnipeg de 58 c. à 62 c. pour le No. 1 dur

Farine.—Légère baisse. Patente, $1.95; Strong Baker, $1.60; XXXX. 1.10c.

Issues de Meuneries.—Son, $12; gru, $15 la tonne.

Moulée.—D'avoine, $18, à $20; d'orge et avoine, $15 à 17; blé mêlé, $12 à $15.

Avoine.—Dans la Province le prix est de 27 c., et de 35 c. à Winnipeg pour bonne qualité.

Orge — 30c. à 35 c. pour qualité ordinaire, et 70 c. pour orge de brasseur.

Graine de Lin.—Rare; prix nominal de 1.00

Maïs.—De 41 c. à 43 c. par minot de 56 livres.

Beurre.—De crêmerie, de 25 c. à 30c.; de laiterie,par livre, 18c. à 20 c. Les sceaux de bonne qualité se vendent 20c.

Fromage.—11 c à 12 c.

Oeufs.-10 c. à 12½ c. la douzaine.

Volailles.—Les acheteurs offrent de 10 c. à 12 c, la lb.; pour bonne qualité; dindes, 14c.; oies, 10c.; canards, 10 cents.

Gibier.—Lièvres, 8 c. chaque; pigeons, 20 c. la paire.

Légumes.—Pommes de terre, 35c.; séleri, 40 c. à 50c la douzaine; choux, 3c. la lb; oignons, 5 c. à 5 c. la lb.

Seneca Root,—En grande demande; 50 c.

Laine.—Nominal, 8 c. à 8½ c. la livre.

Peaux.—Peaux gelées, 7 c. la lb. avec cinq lbs. en moins pour la glace. Peaux de taureaux et bœufs, 1 c. de moins par livre; peaux de mouton, de 40 c. à 65 c; de cheval, 60 c; a $1 pièce.

Foin.—Pressé, de $5 à $6; en charges, de $4 à $5.

Viandes de Boucherie.—Mouton, 12c. agneau, $4.00 à 5.00 pièce; veau, 8c à 9c; beuf, 6c à 7c; porc, 1¾ à 8c.

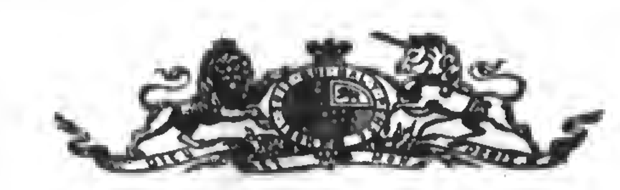












# LE NORD-OUEST CANADIEN

## Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres

## Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

## Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année sous peine de perdre ses droits

## Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa. de l'intention de faire telle application pour cette patente.

## Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés. des milliers d'acres de terre de prem ère qualité sont mis en ventepar les différentes com pagnies de chemin de fer ou des sociétés particulière.

## NOUVELLES LOCALES.

On est actuellement occupé à travailler le chemin de fer du South Eastern à St. Boniface.

Séance régulière du conseil de Ville de St. Boniface lundi prochain.

M. Théo. Bertrand est parti lundi dernier pour un voyage de quelques jours au lac Winnipeg.

M. Maxime Goulet a été nommé inspecteur des terrains marécageux pour la Province.

La vente des terrains pour arrérages de taxes à la ville de St. Boniface est annoncée pour le 30 juillet courant.

M. J. B. Lauzon accompagné de sa mère et de sa sœur est parti mardi dernier pour un voyage au Portage du Rat.

Samedi le 7 Juillet au "Bazar" Rue Dumoulin, St. Boniface sera donner deux timbres (Rouge ou Bleu) pour chaque achat de 10 cts.

Lundi dernier a eu lieu la célébration de la St. Jean Baptiste à Lorette. Il y avait une foule considérable. Le club de base ball de St. Boniface a joué une partie avec le club de Ste Anne des Chênes, le club de St. Boniface l'a emporté.

## L'histoire d'un Pionner

*Une entrevue intéressante avec M. B. L. Mastin*

Après avoir, pendant de longues années, joui d'une santé parfaite il fut en proie à la maladie des rognons et autres maux—Les Pilules Roses du Dr Willians le ramènent à la santé.

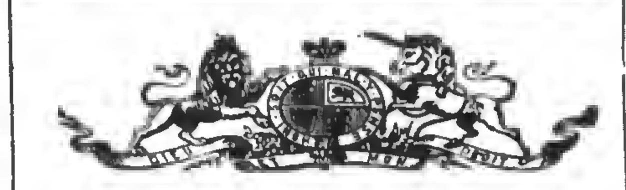
Du "Picton Times," d'Ontario:

M. B. L. Mastin, du Canton d'Hollowell, comté Prince Edouard, est venu, l'autre jour, au bureau du "Times," et, au cours de sa visite, parla de ses grandes souffrances causées par les maux de rognons et le rhumatisme, accompagnés de dyspepsie, froid au pieds et d'un épuisement de sa constitution. M. Mastin est un des colons du comté prince Edouard. Il est dans sa soixante-onzième année. et il est le père d'une famille dont tous les membres sont des cultivateurs à l'aise. Au cours de la conversation, M. Mastin a dit: "Je n'avais jamais connu ce que c'était que la maladie. J'avais toujours joui d'une bonne santé et travaillé chaque jour ma ferme jusqu'à il y a quelques mois, alors que je fus en proie à de vives douleurs dans le dos et les épaules. Je consultai un médecin, mais je ne reçus que peu de soulagement. Un médecin me déclara que j'étais atteint de rhumathstisme et de la maladie des rognons. mais son traitement ne me fit aucun bien et je continuai a empirer. L'appétit m'abandonna et je commençai à maigrir. Je devins irritable et je ne pouvais dormir convenablement la nuit. Personne ne peut se faire une idée des souffrances que j'endurais. Vu que la nourriture que je prenais ne me faisait aucun bien et que j'avais constamment une douleur dans l'estomac, je compris bientôt que j'étais atteint de dyspepsie; le poids que je ressentais dans l'estomac, comme si j'euse eu une pierre dans cette partie du corps, augmentait la douleur que j'avais au dos et aux épaules et me rendait la vie presqu'insupportable. Je souffrais aussi beaucoup du froid que je ressentais aux pieds; j'avais toujours les pieds comme des glaçons, et si je ne me tenais pas constamment près du poêle chaud, il me semblait que j'avais le dessous des pieds humide. Un jour, je dis à ma femme que j'avais décidé d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. J'avais tant lu de récits de guérisons opérées par ses fameuses pilules que je crus qu'elles feraient pour moi ce qu'elles avaient fait pour d'autres. J'en achetai une boîte de M. E. W. Case, pharmacien, et, à ma grande joie, avant d'en avoir pris une boîte complète, je me sentis mieux. Après en avoir pris encore deux boîtes je me sentis un tout autre homme, et je me fais un plaisir de déclarer ceci pour le bénéfice de toutes les personnes qui souffrent comme j'ai souffert." M. Mastin dit ensuite:

"Mon rhumatisme est complètement disparu et je jouis maintenant d'une santé parfaite."

M. Mastin ajouta de plus que les Pilules Roses du Dr Williams faisaient beaucoup de bien à sa femme. "Je lui en ai apporté une couple de boîtes l'autre jour et elle les considère d'une valeur excellente."

Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent en atteignant la racine de la maladie. Elles renouvellent et reconstituent le sang et fortifient les nerfs, chassant ainsi la maladie du système. Evitez les imitations en insistant pour que chaque boîte que vous achetez se trouve dans une enveloppe portant la marque au long "Dr Williams' Pink Pills for Pale People." Si votre fournisseur ne les vend pas, elles vous seront envoyées franco par la poste, à 50c la boîte, ou six boîtes pour $2.50, en nous adressant à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville Ont.



DES SOUMISSIONS cachetées, en double, pour la fourniture du charbon et du bois de chauffage (mesure anglaise) destiné au chauffage de tous les édifices militaires à Winnipeg, Manitoba, pour les 12 mois commençant, le 1er juillet 1900, seront reçues jusqu'à samedi, le 30 juin courant. Les soumissions devront être marquées à l'angle supériour gauche de l'enveloppe "Soumission pour bois de chauffage," et adressées à l'honorable Ministre de la Milice et de la Défense à Ottawa.

On peut obtenir des formules imprimées de seumission en s'adressant au soussigné à Ottawa, ou au bureau de l'officier commandant le district qui donnera tous les renseignement voulus.

Aucune soumission ne sera reçue si elle n'est faite sur la formule imprimée fournie par le département, et nulle soumission ne sera prise en considération si la formule imprimée est changée de quelque manière que ce soit.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne incorporée, pour une somme égale à cinq pour cent de la valeur du combustible à fournir et payable à l'ordre de l'honorable Ministre de la Milice et de la Défense. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

D. A. MACDONALD, Lt.-Col.,
Intendant Militaire.
Département de la Milice et de la Défense.
Ottawa, 12 juin 1900.





Avis est par la présente donné, que en raison de retards inévitables dans le règlement des réclamations, dans les endroits fixés pour Assiniboia Est, la Commission nommée par Lettres Patentes sous le Grand Sceau du Canada pour entendre les réclamations des Métis nés dans les Territoires du Nord-Ouest entre le 10 de juillet 1370 et la fin de 1885, aussi bien que les réclamations qui pourraient être faites par les représentants des Métis nés dans l'époque fixée et décédés depuis, ne pourra être rendue aux divers endroits fixés qui restent dans les districts d'Assiniboine et d'Alberta aux date précedemmcht designées par Avis Public de l'honorable Clifford Sifton, ministre de l'Intérieur, en date du 8 Mars 1900.

En conséquence, avis subséquent est présentement donné, que James Andrew Joseph McKenna et James Walker, Ecuyers, deux des Commissaires précités, seront présents aux places sous-mentionnées, aux dates ou environ des dites dates fixées, dans le but d'entendre la preuve et de décider. des dites réclamations.

DISTRICT D'ASSINIBOINE

Touchwood Hills—28 juin 1900.
Swift Current—2 juillet 1900.
Maple Creek—4 juillet 1900.
Medicine Hat—7 juillet 1900.

DISTRIT D'ALBERTA

Lethbridge—10 juillet 1900.
McLeod—12 juillet 1900.
Puncher Oreek—16 juillet 1090.
Calgary—21 juillet 1900.
Lacombe—26 juillet 1900.
Wetaskiawin—31 juillet 1900.
Duhamel—1 Août 1900.
Edmonton—7 Août 1900.
St. Albert—13 Août 1500.
Lac St. Anne—28 Août 1900.
Fort Saskatchewan—8 Septembre.
Victoria—13 Septembre 1900.
Lac La Biche—24 Septembre.
Athabaska Landing—12 Octobre 1900.
Edmondon—18 Octobre.

JAMES ALLEN SMART,
Deputé, Ministre de l'Interieur.
Ottawa 7 juin 1900.

## AVIS.

M. Chérias arboriculteur echenille et emonde les arbres de toutes essences à des prix abordables, il est muni des derniers modèles d'outils de la ville de Paris.



Prière à ceux qui ne sont pas abonnés de découper le coupon et de nous le renvoyer après en avoir rempli les blancs.

A l'Editeur du journal L'ÉCHO DE MANITOBA.

MONSIEUR,

Sous ce pli vous trouverez la somme de........................

pour..............................mois d'abonnement à votre journal L'ÉCHO DE MANITOBA que vous voudrez bien m'envoyer à l'adresse suivante :

Nom........................................

Paroisse........................................

Province........................................